

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit médical (4DR2002)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	8
Master en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	8

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

HOTZ Sandra, Professeur ordinaire.

Contenu

Après une introduction (sources, organisation du système de soins), le cours analyse le régime juridique des relations entre patient-e-s et professionnel-le-s de la santé ou établissements de soins (mandat, gestion d'affaires, relation de droit public). Sont plus spécialement abordés la réglementation des professions de la santé; la conclusion de la relation de soins; les droits et obligations des parties, en particulier les droits des patient-e-s (accès aux soins, choix de la personne soignante, information et choix des soins, directives anticipées), en général et pour des classes particulièrement vulnérables de patient-e-s (personnes âgées, personnes atteintes de troubles psychiques, enfants); la protection des données médicales et le secret professionnel protégé par le droit pénal; la problématique de l'indemnisation des accidents médicaux et de la responsabilité médico-hospitalière, tant personnelle que pour autrui, fondée sur le droit privé, public ou pénal. Sur chaque thème, le cours met en relief les interactions entre les divers domaines du droit et illustre les différentes manières de mettre en œuvre le droit matériel.

Forme de l'évaluation

Examen écrit de 2 h. L'examen est « open books », c'est-à-dire que chaque personne passant l'examen est libre de prendre avec elle toute la documentation qu'elle juge utile (textes législatifs, jurisprudence, doctrine, documents powerpoint et autres documents figurant sur Moodle, note de cours, etc.). Les ordinateurs, téléphones et autres objets connectés sont interdits.

Documentation

Le plan détaillé du cours, l'horaire et la thématique des séances, les références aux décisions judiciaires et autres documents à lire, des indications bibliographiques et la liste des textes législatifs nécessaires pour l'examen sont mis à disposition des étudiant-e-s sur la plateforme Moodle.

Forme de l'enseignement

L'enseignement est donné sous forme de cours ex cathedra, d'analyse de cas pratiques et de discussions. Les étudiant-e-s présentent durant tout le semestre de brefs exposés (en général, une présentation critique d'un arrêt).

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Interpréter le raisonnement juridique
- Identifier les questions juridiques et droit médical, savoir les analyser de manière transversale et argumenter leur résolution, pouvoir répondre à une demande de consultation pointue en droit médical
- Distinguer les sources du droit médical

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Présenter une analyse critique fondée et éclectique